

## DELIBERATION CA0111-2020

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;

Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;

Vu l'arrêté n° 2020-007 du 13 mars 2020 portant délégation de signature en faveur de M. Olivier HUISMAN ;

Vu les statuts et règlements de l'Université d'Angers, tels que modifiés le 24 septembre 2020 ;

**Vu les convocations envoyées aux membres du Conseil d'Administration le 19 novembre 2020**

**Objet de la délibération : Création du Diplôme d'Université Temps, Travail et Santé**

**Le Conseil d'Administration, réuni en formation plénière le jeudi 26 novembre 2020, le quorum étant atteint, arrête :**

La création du D.U. Temps, Travail et Santé est approuvée.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 25 voix pour et 3 abstentions.

Fait à Angers, en format électronique

*Pour le Président et par délégation,  
Le directeur général des services*  
Olivier HUISMAN

**Signé le 27 novembre 2020**

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive. La juridiction administrative peut être saisie par voie postale (Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île-Gloriette, 44041 Nantes Cedex) mais également par l'application « Télérecours Citoyen » accessible à partir du site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

**Affiché et mis en ligne le : 27 novembre 2020**

## Diplôme d'Université Temps, Travail & Santé

*L'intitulé est obligatoirement différent de l'intitulé d'un diplôme national existant (DES - DESC - CAPACITE)*

- DIPLÔME D'UNIVERSITÉ**
- DIPLÔME INTER-UNIVERSITAIRE**
- CERTIFICAT D'UNIVERSITÉ**
- ATTESTATION UNIVERSITAIRE**

- Création**
- Renouvellement**
- Modification**
- Suppression**

*Le diplôme fera l'objet d'un renouvellement tous les 5 ans, à compter de sa date de validation par le CA.*

		<b>Avis</b> Favorable/Défavorable /Recommandation	
Avis de la cellule APOGEE	Tableau de modélisation	<b>Favorable</b>	<b>En date du : 08/09/2020</b>
Avis du Conseil d'UFR	Maquette complète	<b>Favorable</b>	<b>En date du : 22/10/2020</b>
Avis de la CFVU	Maquette complète	<b>Favorable</b>	<b>En date du : 23/11/2020</b>
Avis du CA	Maquette complète	<b>Favorable</b>	<b>En date du : 26/11/2020</b>

Reçu aux services centraux le .....

## Identification

### § COMPOSANTE DE RATTACHEMENT

UFR : **Faculté de droit, d'économie et de gestion**  
 Contact : **Christophe Daniel**  
 Téléphone : [02 41 96 21 37](tel:0241962137)  
 E-mail @univ-angers.fr : [christophe.daniel@univ-angers.fr](mailto:christophe.daniel@univ-angers.fr)

### § COMPOSANTE ASSOCIEE : NEANT

### § AUTRE UNIVERSITE CONCERNEE (DEMANDE DE CO-HABILITATION) : NEANT

*Nommer les universités partenaires et préciser si elles ont un rôle particulier, notamment l'université coordinatrice dans le cadre d'un DIU.*

### § PARTENARIAT ET CO-ORGANISATION (EVENTUELLEMENT, EN LIEN AVEC UN CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT) :

Partenaires (un protocole ou une convention* vient matérialiser la contribution, la commande, les engagements et rôles respectifs) :	
Soutiens (une lettre vient confirmer l'intérêt porté à la formation, éventuellement la volonté d'accueillir des stagiaires, de favoriser l'inscription et/ou l'insertion professionnelle de publics parmi ceux attendus...) :	
Institutions les plus concernées sur le territoire par la formation :	

### § MODE D'ORGANISATION ADOPTE POUR LES DIU : NEANT

un groupe dans chaque site universitaire	
un groupe, plusieurs sites d'enseignement, plusieurs sites d'inscription	
un groupe, plusieurs sites d'enseignement, un site d'inscription	

### § ENSEIGNANTS RESPONSABLES (POUR CHAQUE UNIVERSITE POUR LES DIU) :

*Le responsable pédagogique est impérativement un enseignant universitaire ou hospitalo-universitaire. Pour les DIU précisez s'il y a un coordinateur.*

NOM et Fonction	Université de rattachement	Statut	Téléphone	E mail
Anne Sophie Hocquet Responsable pédagogique	UA	Enseignant-Chercheur droit privé	0241962153	anne-sophie.hocquet@univ-angers.fr
Martine Long Enseignant coordinateur	UA	Enseignants-Chercheur Droit public	0241962157	martine.long@univ-angers.fr
Félicien Lemaire enseignant Coordinateur	UA	Enseignant-Chercheur-Droit public	0241962158	felicien.lemaire@univ-angers.fr

## § DATE D'OUVERTURE

Année Universitaire : 2020 - 2021  
Début des cours : avril 2021

## § LIEU DES ENSEIGNEMENTS SI DIU : Non concerné

## § CONTACTS ADMINISTRATIFS

NOM et Fonction	Université de rattachement	Statut	Téléphone	E mail
<b>A définir</b>	<b>UA / DEG</b>	<b>Chargé de scolarité</b>		
Juliette MICHEL	UA / DEG	Chargée du partenariat et de la valorisation de la recherche au Centre Jean Bodin. Mise en réseau chaire et projet Bon droit	02 41 96 21 02	juliette.michel@univ-angers.fr
Sylvie Lailier	UA/DFC	Assistante formation	02 44 68 86 98	sylvie.lailier@univ-angers.fr
Christelle Boulicaut	UA/ DFC	Ingénieure projet formation Continue	02 44 68 86 84	Christelle.boulicaut@univ-angers.fr

## Contexte / Opportunité / Originalité

*Préciser les raisons pour lesquelles vous souhaitez créer ou modifier cette formation (Directive référencée du Ministère, politique de la composante, étude de besoins des professionnels, réseaux, étude de la concurrence, différenciation, bénéfices ....)*

### **Historique**

La mise en place du DU Temps, Travail & Santé fait suite au projet « **BonDroit - Bonheur et Droit** », lauréat des « Paris scientifiques » de la région Pays de La Loire.

Le DU s'inscrit dans la continuité des travaux menés dans le cadre du projet BonDroit de 2016 à 2019 en proposant aux acteurs socio-économiques et aux responsables des ressources humaines, une formation sur le bien-être et la qualité de vie au travail. Il aborde les questions liées à la santé au travail, à l'organisation et aux conditions de travail, à l'éthique entrepreneuriale, et à l'articulation entre le temps de travail et le temps personnel. Il intègre également la problématique de l'insertion économique et sociale. Les diverses manifestations organisées tout au long du projet ont démontré les attentes qui pouvaient exister dans ce domaine.

### **Contexte**

Le DU repose sur le parti pris selon lequel une entreprise ne peut-être productive, performante et efficiente que si elle propose une organisation de travail animée par une valeur essentielle : le bien-être au travail. Il interroge la notion de temps au travail dans le but de préserver et protéger la santé et de garantir aux plus vulnérables le droit de bien vivre son activité professionnelle. La formation décline en conséquence trois mots clés qui permettent d'aborder ces préoccupations : Temps, Travail & Santé. Elle s'adresse aux chefs d'entreprises, aux responsables des ressources humaines privés ou publics, aux acteurs de l'insertion, mais aussi aux salariés, fonctionnaires, ainsi qu'aux représentants du personnel et représentants syndicaux ; tous ayant un rôle à jouer dans ce management fondé sur le bien-être qui, dans le cadre de la RSE (responsabilité sociétale des entreprises), relève d'une démarche éthique des responsables d'entreprises et d'administrations

### **Opportunité/originalité**

Opportunité : évolution du rapport au temps :

Un tour d'horizon des formations jusqu'ici proposées autour des thématiques de la QVT a permis de mettre en lumière une carence évidente autour de la question du temps :

- aujourd'hui essentielle dans le rapport vie professionnelle/vie privée ;
- devenue essentielle dans l'organisation du travail et la prévention des RPS ;
- maintenant pertinente et cruciale dans tous les secteurs d'emplois, aussi bien privé que public, notamment au regard de nouveaux enjeux, comme le télétravail.

Le contexte lié à la crise sanitaire n'est pas sans incidences, en induisant une accélération des modifications de mode de travail et un renouvellement de la question de la place du travail dans nos sociétés.

Originalité : l'entrée par le droit :

L'originalité de cette formation, au-delà de son interdisciplinarité, est son entrée par le droit. Là où celui-ci est souvent considérée comme une contrainte, le DU TTS montre en quoi le Droit, bien compris et assimilé, permet de répondre aux préoccupations de santé dans le cadre du monde du travail et constitue un levier si ce n'est de développement du bien-être au travail voire de bonheur au travail, pour le moins de réduction du mal être au travail.

**Certains cours pourraient être mutualisés avec le DU votre avenir 2021 à horizon 2022 au regard des calendriers respectifs et de la reconduction du DU Votre avenir 2021.**

### **Partenariats :**

Chaire Bon Droit (à venir)  
Club des partenaires de l'UFR Droit  
Fondation de l'université d'Angers

### **Partenariats envisagés à finaliser après le lancement de la formation :**

ALDEV, Département, Pôle emploi, CNFPT, ANDRH, MEDEF, CJD

## Éléments de suivi si Renouvellement/Modification

### § STATISTIQUES

	2006/2007		2007/2008		2008/2009	
	Inscrits	Diplômés	Inscrits	Diplômés	Inscrits	Diplômés
Formation Continue						
Formation Initiale						

### § CREATION DU DIPLOME ET MODIFICATIONS

	CREATION	RENOUVELLEMENT ou MODIFICATION	RENOUVELLEMENT ou MODIFICATION
--	----------	-----------------------------------	-----------------------------------

Date de passage au conseil d'UFR			
Date de passage du CFVU			
Date de passage au CA			

## Modalités d'accès au diplôme

### **Type de formation**

Formation Initiale                      X Formation Continue

### **Code NAF : Tous**

**Code NSF** : 315 - Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi

**Formacode** : 330 ressources humaines

- 33052 - administration personnel
- 33086 - aménagement temps travail
- 33035 - audit ressources humaines
- 33001 - conduite entretien
- 33092 - évaluation personnel
- 33091 - gestion prévisionnelle emplois compétences
- 33072 - intégration salarié
- 33020 - médiation entreprise
- 33047 - relations sociales
- 33036 - stratégie sociale entreprise

### **Type de public (étudiant, salarié, demandeur d'emploi...)**

Chefs d'entreprises (entreprises, associations, ...), salariés, fonctionnaires et agents publics, professions libérales

Etudiants avec le niveau requis

### **Pré requis nécessaire**

Le public éligible devra avoir

- Un niveau licence
- A défaut, une expérience ou un projet professionnel significatif en lien avec les thématiques (niveau de diplôme minimum : Bac)

### **Niveau d'entrée au diplôme**

4 (Bac)     5 (Bac +2)     6 (Bac+3)     7 (Bac+4)     8 (bac+5)     Hors niveau

### **Niveau de sortie au diplôme**

4 (Bac)     5 (Bac +2)     6 (Bac+3)     7 (Bac+4)     8 (bac+5)     Hors niveau

## Conditions d'admission

**Capacité d'accueil (effectif maximum) :** 20 stagiaires

**Seuil d'ouverture (effectif minimum) :** 7 stagiaires

### Procédure de recrutement

**Composition de la commission de recrutement :**

NOM et Fonction au sein de la commission	Université de rattachement	Statut	E-mail
Anne Sophie Hocquet Président de commission	UA	Enseignant- Chercheur droit privé	<i>anne-sophie.hocquet@univ-angers.fr</i>
Martine Long Enseignant	UA	Enseignant- Chercheur Droit <i>public</i>	<i>martine.long@univ-angers.fr</i>
Félicien Lemaire enseignant	UA	Enseignant- Chercheur-Droit public	<i>felicien.lemaire@univ-angers.fr</i>
Organisme partenaire 1		Professionnel / Praticien	
Organisme partenaire 2		Professionnel / Praticien	

Le candidat effectuera sa candidature en ligne sur le site de l'UA et joindra par téléchargement les pièces complémentaires à son dossier : copie du dernier diplôme, lettre de motivation, CV....

Les candidatures seront transmises aux membres de la commission de recrutement pour analyse de la demande. Les candidats seront ensuite informés de la décision de la commission par le service FC.

### Dispenses de cours :

Les dispenses de cours seront demandées par le candidat et validées lors de la commission de recrutement après étude de la candidature en lien avec le parcours et le projet professionnel du candidat.

- **Dispenses de cours possible pour cette formation**

- OUI : seuls les modules optionnels sont concernés (modules 2 à 5)  
 NON

## Objectifs pédagogiques et professionnels de la formation

### **Objectif(s) du diplôme**

*Préciser les objectifs généraux que vous souhaitez atteindre par des verbes (savoir, classer, expliquer, connaître, mettre en place, réaliser...).*

Formation sur le bien-être et la qualité de vie au travail. Le parcours aborde les questions liées à la santé au travail, à l'organisation et aux conditions de travail, à l'éthique entrepreneuriale, et à l'articulation entre le temps de travail et le temps personnel. Il intègre également la problématique de l'insertion économique et sociale. Les diverses manifestations organisées tout au long du projet ont démontré les attentes qui pouvaient exister dans ce domaine

L'enjeu de la formation est de donner à la fois un corpus théorique et des apports pratiques. Elle allie apport de connaissances fondamentales et méthodologies pratiques

Objectifs généraux de la formation :

- Appréhender et comprendre les leviers juridiques relatifs à l'organisation du travail aux fins d'utiliser les modalités les plus efficaces d'organisation de l'entreprise dans un objectif de bien-être.
- Comprendre les enjeux de la *Responsabilité Sociétale des Entreprises* (RSE) et connaître les outils juridiques de leur mise en place (soft law-hard law)
- Comprendre la réglementation relative à la santé au travail et son intérêt en matière de bien-être et efficacité de l'entreprise
- Comprendre les enjeux de la place du travail aujourd'hui et les modalités de retour à l'emploi.
- Connaître la méthodologie du cas pratique dans un cadre interdisciplinaire nécessaire à l'appréhension de la notion de bien-être au travail

### **Compétences visées par l'obtention du diplôme**

- Effectuer les recherches et la veille juridique dans un cadre opérationnel (études de cas et mémoire)
- Utiliser les bases conceptuelles sur le bonheur au service du bien-être au travail
- User d'un esprit de synthèse (études de cas) pour proposer des solutions opérationnelles
- Mettre en œuvre son esprit d'analyse et de conceptualisation (mémoire- modules fondamentaux)
- Accompagner des publics vulnérables (insertion/ inclusion / santé)
- Animer le dialogue social (bien-être social)
- Connaître les acteurs et les dispositifs pour actionner les leviers nécessaires au bien-être
- Intégrer des problématiques de qualité de vie au travail pour optimiser le bien être des salariés et l'organisation de l'entreprise
- Identifier les différents enjeux et mettre en place d'une stratégie d'organisation de bien-être au travail

### **Métiers/Profils concernés par la formation**

Chefs d'entreprises (entreprises, associations, ...)

Directeurs de structures publiques ou privées

Salariés et agents publics

Responsables des ressources humaines, acteurs de l'insertion, mais aussi salariés, fonctionnaires, représentants du personnel et représentants syndicaux, chargés de mission

Professions libérales



## Organisation de la formation

**Durée totale de la formation (nombre d'heures en face à face) :**

Enseignements théorique et pratique : 141 heures étudiant (DU complet avec tous les modules optionnels) + 7 h pour le mémoire (parcours recherche)

Stage : Aucun

Autres (simulation, e-learning...) : Cours en ligne envisagés

**Calendrier Universitaire :**

Annuel : sur 1 année universitaire     Pluriannuel : sur 2 années universitaires

Autre : précisez

**Calendrier de la formation (début, fin, nombre de sessions...) :** avril- novembre.

## PROGRAMME DETAILLE

*Joindre le programme détaillé (Thèmes abordés, modules, volume horaire, nom des intervenants par module etc.) et le calendrier détaillé  
Si la formation est en partie*

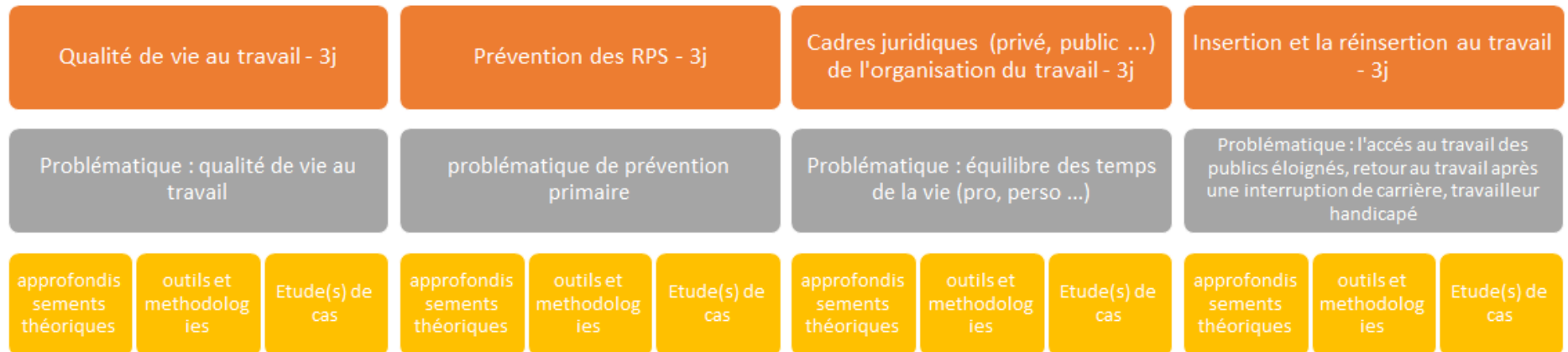
**Intégrer la feuille Excel complétée**

		DU parcours recherche	DU parcours professionnel
UE Socle Matière 1 : Temps et Bien-être Matière 2 : Travail et bien-être Matière 3 : Santé et bien-être Matière 4 : Bonheur et bien-être	Obligatoire	UE socle + 2 modules minimum + Module Mémoire	UE socle + au moins 3 modules + Rapport sur un cas pratique
Module : Qualité de vie au travail	Optionnel		
Module : Prévention des RPS			
Module : Cadre juridique de l'organisation du travail			
Module : Insertion et réinsertion au travail			
Module : Mémoire	parcours recherche		

# UE socle : Les fondamentaux (3h conférence + 2h échanges)



# UE au choix : Leviers juridiques, sociaux et organisationnels (Temps Travail Santé)



## MODELISATION APOGEE

Le DU et les notes acquises sont capitalisables sur 2 années. L'évaluation du DU se fait en session unique : si l'étudiant n'obtient pas la moyenne sur la première année il pourra repasser les examens (pour les notes inférieures à la moyenne) sur la deuxième année. Les notes supérieures à la moyenne resteront acquises.

Intitulés de l'élément	Code Nature	COD E CNU	Participe charges O/N	co animé/ nbre d'interven ant	Nbre d'heures ETUDIANT				ECTS	Coef.	Session 1						Session 2		Remarques	
					CM	TD	TP	Total			Assidu			Dispensé			CT			
											Total Nombre d'Heures	Total Nombre d'Heures	Total Nombre d'Heures	H/etud	Durée	Coef.	Durée	Coef.		Durée
					Durée	Coef.	Durée	Coef.			Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.				
Module 1: socle commun	MOD		O		57,00	0,00		57,00												
Temps et Bien-être	MATI		O		10			10												
Approche juridique				1	5			5												
Approche sociologique				1	5			5												
Travail et bien-être	MATI		O		10			10												
approche philosophie du droit				1	5			5												
Approche sociologique				1	5			5												
Santé et bien-être	MATI		O		15			15												
Approche santé globale				1	5			5												
Approche médicale /santé				1	5			5												
Approche psychologique				1	5			5												
Bonheur et bien-être	MATI		o		15			15												
Approche de psychologie positive				1	5			5												
Approche juridique				1	5			5												
Approche économie du bonheur et/ou du bien-être				1	5			5												
méthodologie de la rédaction du rapport et de la recherche	MATI		O	1	7			7												
Module 2: Qualité de vie au travail	MOD		O		21,00			21,00												
Approfondissement théorique	MATI		O	1	7			7												
outils et méthodologies	MATI		O	1	7			7												
Etude de cas	MATI		o	1	7			7												
Module 3: Prévention des RPS	MOD		O		21,00			21,00												
Approfondissement théorique	MATI		O	1	7			7												
outils et méthodologies	MATI		O	1	7			7												
Etude de cas	MATI		o	1	7			7												
Module 4 : Cadre juridique de l'organisation du travail	MOD		O		21,00			21,00												
Approfondissement théorique	MATI		O	1	7			7												
outils et méthodologies	MATI		O	1	7			7												
Etude de cas	MATI		O	2	7			7												
Module 5: Insertion et réinsertion au travail	MOD		O		21,00			21,00												
Approfondissement théorique	MATI		O	1	7			7												
outils et méthodologies	MATI		O	1	7			7												
Etude de cas	MATI		o	1	7			7												
Module 6 rapport d'activité	MOD		O	1				0,00												
								0,00	2,5	rapport	1,5									
										oral	1,0									
Module 7 Mémoire	MOD		O	1				7/etudiant												
								7/etudiant	2,5	rapport+oral	2,5									

## ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Composition de l'équipe pédagogique formant le conseil pédagogique de la formation diplômante  
 Le responsable pédagogique est impérativement un enseignant universitaire ou hospitalo-universitaire.  
 les intervenants doivent et joindre leur CV précisant leur expérience sur le thème de la formation  
 Préciser le rôle du conseil pédagogique et le nombre de réunions prévues annuellement  
 Attention à la limite d'âge pour les vacataires  
**Intégrer le modèle Excel complété**

Intitulés de l'élément	Statut de l'intervenant
<b>Module 1: socle commun</b>	
<b>Temps et Bien-être</b>	
<b>Approche juridique</b>	PR – Droit – Université D'Angers
<b>Approche sociologique</b>	Enseignant Chercheur
<b>Travail et Bien-être</b>	
<b>approche philosophique</b>	Enseignant chercheur – Droit – Université D'Angers
<b>Approche sociologique</b>	PR – Management -
<b>Santé et Bien-être</b>	
<b>Approche santé globale</b>	DR CNRS- Géographie – Université d'Angers
<b>Approche médicale /santé</b>	PUPH – CHU Angers
<b>Approche psychologique</b>	Enseignant chercheur – Psychologie – Université de Nantes
<b>Bonheur et Bien-être</b>	
<b>Approche de psychologie positive</b>	Enseignant chercheur – Psychologie – Université Paris Descartes
<b>Approche juridique</b>	PR – Droit – Université D'Angers
<b>Approche économie du bonheur et/ou du bien-être</b>	Enseignant chercheur – Economie – Paris 1
<b>méthodologie de la rédaction du rapport et de la recherche?</b>	Chercheur
<b>Module 2: Qualité de vie au travail</b>	
<b>Approfondissement théorique</b>	PR – Droit – Université de Nantes
<b>outils et méthodologies</b>	Enseignant chercheur – Psychologie – Université de Nantes
<b>Etude de cas</b>	Praticien
<b>Module 3: Prévention des RPS</b>	
<b>Approfondissement théorique</b>	PUPH – CHU Angers
<b>outils et méthodologies</b>	PR – Droit – Université de Nantes
<b>Etude de cas</b>	Médecin du travail
<b>Module 4 : Cadre juridique de l'organisation du travail</b>	
<b>Approfondissement théorique</b>	Enseignant chercheur – Droit – Université D'Angers
<b>outils et méthodologies</b>	Doct – Droit – université D'Angers
<b>Etude de cas</b>	DRH
<b>Module 5: Insertion et réinsertion au travail</b>	
<b>Approfondissement théorique</b>	Enseignant chercheur – Droit – Université D'Angers
<b>outils et méthodologies</b>	PUPH – CHU Angers
<b>Etude de cas</b>	Praticien
<b>Module 6 rapport d'activité</b>	
<b>Module 7 Mémoire</b>	

## SCÉNARIO PÉDAGOGIQUE

*Préciser l'organisation des modules, les méthodes et outils pédagogiques utilisés lors de ce dispositif.  
Pour les DIU préciser le mode d'organisation de l'enseignement avec les autres universités.  
Pour les stages, précisez les lieux « agréés » s'il y en a.*

Le DU privilégie deux approches :

- Une approche théorique destinée à fournir aux stagiaires les outils conceptuels, indispensables à l'amélioration de la qualité de vie au travail. En s'appuyant sur la notion de temps, sont abordées dans une démarche pluridisciplinaire (droit, sociologie, psychologie, santé) les relations entre temps et bien-être, travail et bien-être, santé et bien-être ainsi que bonheur et bien-être. Les analyses ici proposées sous forme de conférences et d'échanges servent de socle ou d'outils fondamentaux à l'apprentissage.
- Une approche pratique ou opérationnelle destinée à instruire les stagiaires sur les leviers juridiques, sociaux et organisationnels d'amélioration des conditions de vie au travail. Sont ici abordées, sous forme de modules thématiques au choix, les problématiques de qualité de vie au travail (QVT), de prévention des risques psychosociaux (RPS), de cadres juridiques de l'organisation du travail, aussi bien dans le secteur privé que dans le secteur public, et d'insertion ou réinsertion au travail dans différentes hypothèses (accès au travail des publics éloignés, retour au travail après interruption de carrière, travailleurs handicapés, etc.). Construits sur une base qui reste pluridisciplinaire, les modules proposés sont découpés en trois temps différents : un approfondissement théorique, une présentation des outils et méthodologies, et une/des étude(s) de cas. A côté de l'approfondissement théorique proposé par les universitaires, le retour d'expérience des praticiens et acteurs de terrain est ici privilégié dans l'apprentissage.

## MODALITES D'EVALUATION DES COMPETENCES et DE VALIDATION

### § EVALUATION DES COMPETENCES (DESCRIPTION)

*Quelle est la forme des modalités de contrôles (ex : écrit, oral, stage, mémoire .....). Quel est le barème de chaque épreuve citée ci-dessus ?  
(Si une épreuve écrite est prévue, voir le nombre de questions et le barème de chacune...)  
Pour les DIU, organisation des examens avec les autres universités (centralisés ou organisés dans chaque université)*

Les compétences seront évaluées de deux façons correspondant aux deux parcours proposés par le DU :

#### Parcours recherche :

Parcours ouvert à tous mais particulièrement adapté pour les étudiants, les professionnels sans expérience dans le domaine.

Remise d'un mémoire de recherche (par rapport à un sujet choisi et/ou leur pratique professionnelle) basé sur la méthodologie de recherche et les apports du module socle et des modules pratiques choisis **(au moins 2 modules parmi les modules 2-5)**.

Cela permet de distinguer le rapport des études de cas proposées au sein de chacun des modules pratiques.

Le Mémoire est un mémoire de recherche qui obéit à la méthodologie classique de mémoire

#### Parcours professionnel :

Parcours ouvert à tous

Remise d'un Rapport sur un cas pratique. Ce rapport demande au stagiaire une réflexion basée sur les enseignements théoriques de l'UE socle et les apports des modules pratiques choisis **(au moins 3 modules parmi les modules 2-5)** afin de les mettre en perspective par rapport à un sujet choisi et/ou leur pratique professionnelle. Cela permet de distinguer le rapport des études de cas proposées au sein de chacun des modules pratiques.

Il y aurait également une proposition non certifiante. Cette proposition n'ouvre au « public » que les modules pratiques (Modules 2 à 5). La personne intéressée pourrait alors suivre un ou plusieurs de ces modules sans rentrer dans les logiques d'évaluation. Cela permet également d'ouvrir à un profil plus large.

<b>Nature de l'épreuve et module(s) concerné(s)</b>	<b>Coef</b>	<b>Critères d'évaluation (Oral, Ecrit, rapport,...)</b>	<b>Modalités de validation Contrôle terminal CT)</b>
<b>Parcours recherche</b>			
Module socle		Evaluation incluse dans le mémoire	
Mémoire de recherche	2.5	Mémoire écrit+ oral de soutenance 1 note pour les deux (coeff 2.5 )	<b>Contrôle terminal (CT)</b>
Rapports études de cas pour chaque module pratique	1	Écrit (Coeff 1 )	<b>Contrôle terminal CT)</b>
<b>Parcours professionnel</b>			
Module socle		Evaluation incluse dans le rapport	
Rapport sur un cas pratique	2.5	Rapport + oral de soutenance 1 note rapport (coeff 1.5 ) + 1 note d'oral de soutenance (coeff 1 )	<b>Contrôle terminal CT)</b>
Rapports études de cas pour chaque module pratique	1	Écrit (coeff 1 )	<b>Contrôle terminal CT)</b>

**La note du module 1 (socle) sera extraite du rapport ou du mémoire et entrée à part entière dans les notes**

#### § **COMMISSIONS DE VALIDATION ET D'ÉVALUATION :**

**Commission de recrutement :** Cf Chapitre Conditions d'admission

**Jury de mémoire/ rapport d'activité :**

<b>NOM et Fonction au sein de la commission</b>	<b>Université de rattachement</b>	<b>Statut</b>	<b>E-mail</b>
Tuteur Universitaire		A définir/sujet	
Professionnel / Praticien		A définir/sujet	

### Conseil de perfectionnement

NOM et Fonction au sein de la commission	Université de rattachement	Statut	E-mail
Anne Sophie Hocquet Président de conseil	UA	Enseignant- Chercheur droit privé	<a href="mailto:anne-sophie.hocquet@univ-angers.fr">anne-sophie.hocquet@univ-angers.fr</a>
Martine Long	UA	Enseignant- Chercheur Droit public	<a href="mailto:martine.long@univ-angers.fr">martine.long@univ-angers.fr</a>
Félicien Lemaire	UA	Enseignant- Chercheur-Droit public	<a href="mailto:felicien.lemaire@univ-angers.fr">felicien.lemaire@univ-angers.fr</a>
Etudiant ou stagiaire FC A définir			
Professionnel/ Praticien A définir			
Administratif A définir	UA / DEG	Chargé de scolarité	

### Tuteurs de rapport :

NOM et Fonction au sein de la commission	Université de rattachement	Statut	E-mail
Enseignant			
Professionnel A définir			

### Tuteurs de mémoire de recherche

NOM et Fonction au sein de la commission	Université de rattachement	Statut	E-mail
Enseignant			

## § CONDITIONS DE VALIDATION (DE DELIVRANCE DU DIPLOME)

- Moyenne de 10/20 (compensation des modules entre eux)
- Note éliminatoire si <8/20 pour les modules 6 et 7 uniquement (mémoire et rapport). Pas de note éliminatoire pour les autres modules :
- L'assiduité est obligatoire sauf exceptions suivantes :
  - Publics empêchés (y compris COVID): aménagements possibles sous réserve de l'appréciation de l'enseignant responsable.
  - Sur Justification soumise à l'appréciation soumise à l'enseignant responsable.

Le DU et les notes acquises sont capitalisables sur 2 années.

L'évaluation du DU se fait en session unique. Si l'étudiant n'obtient pas la moyenne sur la première année il pourra repasser les examens (pour les notes inférieures à la moyenne) sur la deuxième année. Les notes supérieures à la moyenne resteront acquises.

#### § COMPOSITION DU JURY DE DELIBERATION :

**Pour information : Composition du jury de l'examen**

*Seuls peuvent participer aux jurys et être présents aux délibérations des enseignants chercheurs, des enseignants, des chercheurs, et des personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences, sur proposition des personnels chargés des enseignements.*

NOM et Fonction au sein de la commission	Université de rattachement	Statut	E-mail
Anne Sophie Hocquet Président du jury	UA	Enseignant- Chercheur droit privé	<a href="mailto:anne-sophie.hocquet@univ-angers.fr">anne-sophie.hocquet@univ-angers.fr</a>
Martine Long Enseignant	UA	Enseignant- Chercheur Droit public	<a href="mailto:martine.long@univ-angers.fr">martine.long@univ-angers.fr</a>
Félicien Lemaire enseignant	UA	Enseignant- Chercheur-Droit public	<a href="mailto:felicien.lemaire@univ-angers.fr">felicien.lemaire@univ-angers.fr</a>
Professionnel <b>A définir</b>			

#### § SECONDE SESSION ET REDOUBLEMENT

Pas de seconde session ni redoublement (Du possible sur 2 ans.)  
Modules non acquis passés sur année 2

### Validation Développement Professionnel Continu (DPC)

DU Complet    Oui             Non

Chaque UE/module correspond à un programme DPC :    Oui             Non

### Inscription au RNCP / A L'INVENTAIRE

**RNCP :**            Oui             Non             En cours

**Répertoire spécifique :**            Oui             Non             En cours  A envisager pour année .....



## Tarif

### **Tarif de la formation** (Hors Droits universitaires)

*Un tarif par heure est proposé en cas d'acquisition possible et indépendante de modules*

#### Formation continue :

DU Complet :

- 1500 € + droits universitaires (Financement individuel)
- 3000 € + droits universitaires (Financement par un organisme tiers (Plan de formation, CIF...))

Tarif au module : 500€ (aucun Droit Universitaire)

#### Formation initiale :

DU complet : 150€

Tarif au module : 50€

# BUDGET PRÉVISIONNEL

BUDGET EQUILIBRE :



DU BON DROIT TTS

MAJ 15/07/2020

		Niveau	L & LP	M	Validité
				1	1
<b>RECETTES</b>					<b>24 500,00 €</b>
		nb. stagiaires	Tarif *	Total	
	Financement org. tiers	7	3 000,00 €	21 000,00 €	
	financement individuels, demandeurs d'emploi financés	2	1 500 €	3 000,00 €	
	demandeur d'emplois non financés				
	formation initiale	0	150,00 €	- €	
	inscription par modules	1	500 €	500,00 €	
	Total :	10		24 500,00 €	
	total hors modules	9			
	<b>Total droits universitaires en sus</b>			<b>2 187,00 €</b>	
<b>DÉPENSES (personnel+fonctionnement+ logistique)</b>					<b>18 366,45 €</b>
<b>&gt;&gt; Poste personnel enseignants</b>					
		nb. heures CM	nb. heures TD	nb. heures éq.TD	
641	Enseignants titulaires (heures complémentaires)	25		37,5	1 630,50 €
642	Autres intervenants: heures vacation			0	- €
	Sous-total	25	0	37,5	1 630,50 €
<b>Enseignement</b>					
		nb. heures CM	nb. heures TD	nb. heures éq.TD	
641	Enseignants titulaires (heures complémentaires)	48	0	72	3 130,56 €
	heures Service refacturées par etb. partenaires	36	0	54	3 201,66 €
642	Autre intervenant (heures vacation)	38		57	3 379,53 €
	Sous-total	122	0	183	9 711,75 €
<b>Suivi mémoires</b>					
		nb étudiants	nb. heures TD	nb. heures éq.TD	
641	Enseignants titulaires (heures complémentaires)	9	7	63	2 739,24 €
642	Autre intervenant (heures vacation)			0	0,00 €
	Sous-total	9	7	63	2 739,24 €
<b>cout surveillance examen</b>					
		nbre examen	nbre d'heure td/examen	nb. heures éq.TD	
	Enseignants titulaires (heures complémentaires)			0	- €
	Autre intervenant (heures vacation)			0	- €
	Sous-total	0	0	0	- €
<b>Total poste personnel :</b>					<b>14 081,49 €</b>
<b>&gt;&gt; Fonctionnement</b>					
606	Achat, fourniture et matériaux + frais structure				0,00 €
	Logistique :				
	frais scolarité et gestion administrative de la formation				1 447,56 €
618	Reproduction, numérisation et diffusion des documents pédagogiques – plateforme numérique				1 080,00 €
623	Publicité / Communication (plaquette, diffusion, communication)				217,40 €
624	frais remise de diplôme				600,00 €
	Déplacement, missions, réception				
625	frais de déplacement pour les cours (si ceux-ci ne sont pas inclus dans la rémunération): chacun pour ses intervenants				840,00 €
626	Frais postaux				100,00 €
	frais transport visites en entreprises				0,00 €
628	Divers				
<b>Total fonctionnement :</b>					<b>4 284,96 €</b>
<b>bilan financier</b>					<b>6 133,55 €</b>
<b>Contribution FC</b>					<b>4 900,00 €</b>
					20%
<b>Différentiel pour Composante</b>					<b>1 233,55 €</b>

commentaires

coût horaire: heures complémentaires 43,48€ chargé  
coût basé sur heures vacation 59,29€ chargé  
PU PH non comptabilisés car pris obligatoirement sur heures de service  
coût basé sur heures vacation 59,29€ chargé

charges de surveillance incluses dans charge

3% temps technicien: personnel à prévoir.

forfait 120€ par étudiant

5h temps communication

buffet pour 30 personnes  
aller retour + 1 repas intervenants paris et nantes  
aller retour + 1 repas + 1 nuit d'hôtel intervenant de Neuchatel

Les heures d'enseignement de tous les modules (Hors PUPH\*) ont été comptabilisées dans les charges d'enseignement. Tout module qui ne sera pas dispensé car non choisi augmentera donc le montant réel du bilan financier"

\*Seules les heures d'enseignement des PUPH ne sont pas prises en compte dans les charges car prises automatiquement sur les heures de service du personnel

## Marketing/Communication/Commercialisation

Précisez comment l'information de l'existence de ce nouveau diplôme sera réalisée auprès des cibles visées mentionnées dans cette maquette. **Merci de réfléchir d'ores et déjà à vos propres réseaux qui seront à solliciter en lien avec votre DU ainsi que les contacts à activer**  
Choix d'une ou plusieurs photos sur Fotolia pour illustrer votre diplôme sur les différents supports de communication (plaquette, encart, page web...)  
Indiquer dans le tableau Excel joint (fichier « contenu\_programme\_intervenants\_themesweb ») les thèmes à renseigner pour votre diplôme pour le référencement sur notre site web.

Une liste de contact sera établie par le Centre Jean Bodin pour fournir au service communication les contacts pertinents. Parmi ces derniers :

- ALDEV , DIRRECTE, pôle emploi, entreprises, ANDRH, établissements Publics
- DRH, chefs d'entreprises
- Organisations professionnelles (salariés, patronales)
- CRESS Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire
- Collectivités territoriales. (DRH Angers Cholet saumur)
- .....

Une plaquette commerciale sera conçue et communiquée par voie d'emailing

Un encart permettra la communication sur les réseaux sociaux.

La formation sera également rajoutée sur le site de l'Université.

### **Plaquette commerciale :**

A construire après validation des instances sur la base des plaquettes standards DU UA.

## FICHE D'ÉVALUATION DE LA FORMATION PAR LES STAGIAIRES

*Le lien web de cette fiche sera adressé au terme de la formation à l'ensemble des stagiaires. Il s'agit d'un enquête via FUA.*

## Fiche d'évaluation de la formation par les stagiaires

### FORMATION \*

Choisissez une valeur



- Complète
- Modulaire

### Votre identité

#### Civilité

- Madame
- Monsieur

#### Nom

VOTRE RÉPONSE

### Comment évaluez-vous les aspects organisationnels de la formation ?

	Pas du tout satisfait	Plutôt pas satisfait	Plutôt satisfait	Très satisfait
Accueil et information	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Environnement de la formation (locaux, matériels à disposition...)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Durée de la formation	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Calendrier (rythme) de la formation	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Suivi administratif	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

### Comment évaluez-vous les aspects pédagogiques de la formation ?

	Pas du tout satisfait	Plutôt pas satisfait	Plutôt satisfait	Très satisfait
Atteinte des objectifs annoncés	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Apports (démarche, méthodologie?)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Outils et supports pédagogiques	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Animation pédagogique	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Echanges avec les enseignants / intervenants	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Dynamique de groupe et interaction entre les participants	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Transférabilité des compétences acquises dans la pratique professionnelle	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Quel est votre appréciation globale de la formation ? \*

- Pas du tout satisfait
- Plutôt pas satisfait
- Plutôt satisfait
- Très satisfait

Avez-vous des remarques ou des souhaits à formuler suite à cette formation ?

\*

(Points fort, points faibles, attentes concernant les enseignements, améliorations, suggestions...)

---

Suivant

\* Renseignements obligatoires

Numéro réponse : 217

Les informations ici recueillies sont enregistrées par l'Université d'Angers (Direction de la formation continue) seulement pour cette enquête satisfaction. Elles sont destinées uniquement à la Direction de la formation continue et sont conservées pendant 3 ans. Conformément à la loi n° 78-17, vous pouvez accéder aux données vous concernant, les faire rectifier ou, pour un motif légitime, effacer, en contactant : [formationcontinue@univ-angers.fr](mailto:formationcontinue@univ-angers.fr)